

COMPOSITION DES JURYS

Année universitaire 2021-2022

Le Président d' UBFC

Vu le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
Vu le Décret n° 2015-280 du 11 mars 2015 portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » et approbation de ses statuts ;
Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 accréditant la Communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » à délivrer des diplômes nationaux ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury du **MASTER 1 STAAE, Parcours P²Food** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2020-2021

Président :

- Datiche Frédérique, maître de conférences UB, UFR SVTE, responsable et enseignante du master P2FOOD

Membres :

- Arvisenet Gaëlle, Professeur AgroSup Dijon, responsable et enseignante du master P2FOOD
- Demizieux Laurent, maître de conférences UB, UFR SVTE, enseignant du master P2FOOD
- Duboys de Labarre Matthieu, Maître de conférences à AgroSup Dijon, enseignant du master P2FOOD
- Dujourdy Laurence, enseignant à Agrosup Dijon et enseignante du master P2FOOD
- Guyot Stéphane, Maître de conférences à AgroSup Dijon, responsable du 1^{er} semestre du master STAAE et enseignant
- Loupiac Camille, Maître de conférences à AgroSup Dijon, enseignante du master P2FOOD

Suppléants :

- Renaud Brochard, Maître de conférences UB, UFR Psychologie, enseignant du master P2FOOD
- Khan Naïm, professeur UB, UFR SVTE, enseignant du master P2FOOD
- Labouré Hélène, Maître de conférences à AgroSup Dijon, enseignant du master P2FOOD
- Ludovic Journaux, Maître de conférences à AgroSup Dijon, enseignant du master P2FOOD

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'établissement et sur le site internet d'AgroSup Dijon

Fait à BESANCON, le 19 novembre 2021

Dominique GREVEY
Président d'UBFC

